

Direction : Direction Générale

Affaires Foncières et Juridiques

REF : FONCIER2005012

OBJET : Modification de la délibération N° 146 du 29 juin 2005 : cession d'un bien en totalité situé 77 à 83 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 146 du 29 juin 2005,

Vu la lettre de Maître DUCY, notaire de l'acquéreur, du 1^{er} septembre 2005,

Considérant la nécessité de modifier le nom de l'acquéreur pour cette transaction,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe « Union pour un Mouvement Populaire » ayant voté contre, les membres du groupe "Verts" et Madame AHMED s'étant abstenus,

DELIBERE :

Article 1 : Décide de céder à la SCI FERRAGE le bien en totalité situé 77 à 83 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers, cadastré AP N° 191, 25, 30 et 29, au lieu de la Société D.S.M.

Article 2 : Autorise la SCI FERRAGE à établir son siège social aux 77 à 83 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers, en attendant son immatriculation et les signatures de la promesse de vente puis de l'acte authentique.

Article 3 : Dit que les autres termes de la délibération N° 146 du 29 juin 2005 restent inchangés.

Pour le Maire

L'adjoint délégué